



PUBLICITÉ

IMPACT se déploie au Québec

Marie-Ève Rheault,
agronome Pioneer,
ouest du Québec

Plus de parcelles, plus d'essais et... moins de travail pour les producteurs et les chercheurs! Les parcelles IMPACT de Pioneer s'implantent au Québec dès ce printemps, révolutionnant la façon d'obtenir des données scientifiques sur les prochaines générations d'hybrides de maïs et de variétés de soya.

Pour déployer les parcelles IMPACT (*Intensively Managed Product Advancement, Characterization and Training plots*), Pioneer ne lésine pas sur les moyens. Aux États-Unis, déjà une trentaine d'équipes sont à l'œuvre depuis l'an dernier. Cette année, deux équipes mettront en place plusieurs dizaines de sites pour le maïs et pour le soya sur des fermes au Québec et dans l'est de l'Ontario.

L'époque où les producteurs qui participaient aux essais devaient libérer leur semoir au printemps et leur moissonneuse-batteuse à l'automne est révolue. Avec IMPACT, c'est Pioneer qui se charge des semis et de la récolte avec son propre équipement spécialisé.

Chaque équipe disposera d'un semoir très précis, adapté à la recherche. Une plate-forme permettra à un travailleur de circuler et de vider les enveloppes de semences dans un entonnoir pour qu'elles soient distribuées entre les unités de semis. Grâce à un mécanisme de succion, le semoir se nettoiera de lui-même entre chaque parcelle.

En deux heures, une équipe de Pioneer pourra implanter jusqu'à 60 parcelles de huit rangs par 40 pieds sur l'équivalent d'un hectare. « Nous pourrions être rapides et précis à la fois. Avec autant de sites et un bon nombre de répétitions sur chaque site, notre programme d'essais est nettement amélioré », affirme Marie-Ève Rheault, agronome chez Pioneer pour l'ouest du Québec.

Deux moissonneuses-batteuses Case adaptées à la recherche serviront uniquement au Québec. Elles seront équipées d'un nez à quatre rangs et d'équipement de précision pour mesurer le rendement, le taux d'humidité et le poids spécifique.

Les producteurs participants devront préparer le sol, faire les applications d'engrais en postlevée et d'herbicides si nécessaire et mettre une voiture à grain à disposition de Pioneer au moment de la récolte. En échange, ils auront accès au plan des parcelles et aux résultats confidentiels, en plus de conserver les grains récoltés. Être

à l'affût des nouveautés est un grand avantage de nos jours !

« Nos centres de recherche fonctionnent à plein rendement. Nous voulions une méthode plus précise et plus scientifique pour tester plus de nouvelles variétés dans des environnements qui reflètent la réalité agricole du Québec. C'était le défi à relever », explique Marie-Ève Rheault.

Le programme IMPACT est aussi une façon d'impliquer les producteurs et les représentants Pioneer dans la recherche. Ceux-ci ont tout avantage à bien connaître les produits qui seront bientôt disponibles afin d'en retirer les bénéfices dès qu'ils arriveront sur le marché.

Les parcelles IMPACT seront implantées dans une variété d'environnements différents pour bien représenter les conditions de culture au Québec, assure Marie-Ève Rheault. Du maïs et du soya seront semés sur des terres en travail de sol conventionnel et en semis direct. On choisira délibérément des sols compactés, moins bien drainés ou qui n'affichent pas nécessairement la meilleure fertilité. On pourra, par exemple, semer du soya dans des champs où la pression de maladies fongiques est déjà très forte.

Il s'agit de bien caractériser chaque hybride de maïs et chaque variété de soya pour leur attribuer des cotes précises pour des facteurs comme la résistance aux maladies, l'émergence au stress, la verse ou le séchage au champ.

« C'est très important de valider les interactions entre les variétés et les environnements de culture, souligne Marie-Ève Rheault. Avec les parcelles IMPACT, Pioneer illustre à quel point elle croit en la recherche et en la devise : à chaque champ son hybride. »

